Vous avez l'habitude de payer votre denier en fin d'année, ou vous avez oublié de vous en acquitter, nous nous permettons ce rappel. Peut-être venez-vous juste d'apporter votre cotisation et nos lettres se croisent ; ne tenez pas compte de ce rappel.

**Plus de la moitié de la somme versée est déductible de vos impôts selon deux modalités :**

**Vous êtes imposables sur le revenu** : La somme que vous aurez versée pour l'Eglise sera à porter dans votre déclaration de Revenus 2010 en mai 2011, à la 4è page, ligne UF.
Ainsi de **votre impôt sur le revenu sera déduit 66%** de la somme que vous aurez versée.
Exemple vous versez 200 euros, au moment de votre imposition sur le Revenu, on vous déduira 132 euros de l'impôt sur le Revenu; il ne vous en coûte en réalité que 68 euros.
Dans ce cas, vous **faites votre chèque à l'ordre de l'Association Diocésaine de Tarentaise.**
Et vous n'oubliez pas porter la somme indiquée sur le reçu que l'évêché de Tarentaise vous envoie, et de joindre la photocopie de ce reçu. (Vous gardez l'original pour preuve)

**Vous êtes imposables sur l'ISF (Impôt sur la Fortune)** La somme que vous aurez versée pour l'Eglise est à porter dans la déclaration de l'ISF et non dans la déclaration de Revenus. **Votre impôt sur la Fortune sera alors diminué de 75 %**
Exemple : vous versez une somme de 1000 euros, votre impôt sur la fortune sera diminué de 750 euros ; il ne vous en coûte en réalité que 250 euros.
Dans ce cas**, votre chèque doit être libellé à l'ordre de FNPSSCF (**Fondation Nationale Pour la Protection Sanitaire ou Sociale du Clergé de France**) pour obtenir cette déduction de 75 %.** Vous n'oublierez pas de porter dans votre déclaration de l'ISF la somme indiquée sur le reçu que l'évêché de Tarentaise vous envoie, et de joindre la photocopie de ce reçu. (Vous gardez l'original pour preuve).

**ATTENTION Avant de faire votre choix, assurez-vous que vous payez bien l'ISF. C'est un choix que vous faites, la somme donnée à l'Eglise ne peut être déduite deux fois. Elle est à déduire soit de l'Impôt sur le revenu, soit de l'Impôt sur la fortune.**

**Si besoin, vous pouvez contacter l'économe diocésain, Patrice Bucchianeri au 04 79 24 21 15 ou au 06 76 30 26 18**

**…….**

Indiquez ici votre nom et adresse

…….

…….

…….

☐ Je désire un reçu fiscal ☐Oui ☐Non

☐ Je verse par chèque la somme de …… euros
A l'Association Diocésaine de Tarentaise

☐ Je verse par chèque la somme de …….euros
A l'ordre de FNPSSCF

**J'opte pour un prélèvement automatique**

Compte à débiter : Etablissement l_l_l_l_l

Guichet l_l_l_l_l N° de compte l_l_l_l_l_l_l_l_l_l_l

Clé l_l_l

Organisme encaisseur : Association diocésaine de Tarentaise.
Numéro national d'émetteur
**Nom et adresse de l'établissement du compte à débiter :**

……

……

……

**Je vous autorise à prélever sur mon compte la somme de**

**……. Euros à compter du 10/ / 2010**

☐ Par mois ☐par trimestre

Fait à le

Signature